N° 2156 — 6e Année — CINQ CENTIMES — Mardi 26 Juin 1894

RÉDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
Abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES..... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS..... 0 fr. 75 —
LOCALES..... 1 fr. 00 —
Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

TÉLÉPHONE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Assassiné à Lyon

L'ASSASSINAT de M. Carnot

M. Carnot vient d'être assassiné à Lyon.

Telle est la nouvelle qui nous a été télégraphiée hier soir vers dix heures et qui portée par nous à la connaissance de quelques amis, s'est répandue dans Lille avec une rapidité foudroyante, provoquant partout une émotion profonde.

Jusqu'à une heure avancée de la nuit, la foule assiégé nos bureaux, avide de nouvelles, inquiète et attristée, témoignant par sa colère indignée, par *ses cris de : Vive Carnot ! combien le Président de la République est universellement* aimé de nos honnêtes populations, et quelle exécration s'attache aux crimes prétendus politiques dont la France a le triste privilège d'être depuis quelque temps le théâtre.

Car, bien que nous n'ayons pas, à l'heure où nous écrivons, de renseignements précis sur la personnalité de l'assassin, bien que sa nationalité italienne, et le fait qu'il arrivait de l'Italie le jour même, puisse jeter quelque doute sur le caractère de l'attentat, il est à peu près certain que nous nous trouvons encore en présence d'un crime anarchiste.

L'assassin est encore un jeune homme de vingt-deux ans. Il a déclaré qu'il ne parlerait que devant le jury. Ce sont encore là des particularités qui viennent à l'appui de notre opinion

Les internationalistes sont solidaires, Et l'italien meurtrier aura voulu venger ses frères français Vaillant et Emile Henry.

Nous attendrons, cependant, d'être complètement renseignés, pour apprécier cet abominable attentat.

Pour aujourd'hui, sous le coup de l'immense tristesse qui envahit notre cœur de Français et de républicain, à la nouvelle de la mort de M. Carnot, qui nous arrive au moment où nous terminons ces lignes, nous ne pouvons que prendre une part profonde au deuil qui frappe la République.

Et nous adressons à l'intègre citoyen *qui présida pendant sept ans, avec tant* de dignité et d'honneur aux destinées de notre pays, le salut suprême auquel a droit un vaillant soldat tombé sur la brèche, à son poste de combat.

Georges ROBERT.

M. CARNOT

L'assassinat du président de la République donne un caractère d'actualité tragique aux notes biographiques concernant sa vie.

A l'heure où la France entière apprendra avec une profonde émotion l'événement de Lyon, il nous semble nécessaire de mettre sous les yeux du public ce que fut l'existence de l'honnête homme dont un coup de couteau vient d'inscrire le nom en lettre de sang sur une des pages de notre histoire nationale.

⁂

Monsieur Marie-François-Sadi *Carnot* est le fils aîné d'Hippolyte Carnot qui fut ministre en 1848. Il est le petit-fils du célèbre conventionnel Lazare Carnot.

Né à Limoges le 11 août 1837, le jeune Sadi-Carnot après un court stage dans un établissement d'instruction publique, entra au Lycée Bonaparte (aujourd'hui Condorcet) à Paris.

Il y fit de solides études et en 1857, il remportait trois prix au concours général.

Deux années après, il était reçu à l'école polytechnique avec le numéro 2. Il en sortait avec le numéro un à l'expiration de ses années réglementaires d'école.

A l'école des Ponts-et-Chaussées où il entra, il fut encore un élève remarquable occupant les premiers rangs d'une façon brillante constante.

Il était secrétaire-adjoint du Conseil des Ponts-et-Chaussées lorsqu'il fut nommé ingénieur à Annecy.

Il était dans cette ville lorsqu'éclata la guerre de 1870. Le jeune qu'il portait et les qualités d'intelligent de premier ordre qui le classaient parmi les gens utiles à la défense nationale le firent nommer en 4 septembre commissaire extraordinaire du gouvernement provisoire avec mission d'organiser la défense dans les départements de l'Ouest, du Calvados et de la Seine Inférieure.

Il réussit dans la conduite qui lui fut confiée, un esprit d'initiative exceptionnel, un sentiment très exact des choses utiles. Il improvisa un système défensif des plus ingénieux. Le général Loysel en témoigna plus tard et raconta comment M. Carnot avait su par son activité et par le sens pratique qu'il apportait en toutes choses leurs relever le moral des troupes et leur rendre la confiance.

Le 10 janvier, Gambetta le nommait Préfet de la Seine-Inférieure tout en le maintenant dans sa mission de commissaire du gouvernement.

Quand le Gouvernement renonça à la lutte, M. Carnot se refusa à conserver ses fonctions de Préfet et démissionna le 7 février 1871.

Le lendemain, le département de la Côte-d'Or le nommait son représentant à l'assemblée nationale par 41,711 suffrages.

Inscrit au groupe de la gauche républicaine, il ne cessa pas d'apporter l'appoint de son vote dans toutes les questions assurant l'existence de la République.

Il vota les lois constitutionnelles.

En 1876, aux élections du 20 février, la 2me circonscription de Beaune (Côte-d'Or), le nommait député par 7.058 suffrages.

Après l'acte du 16 mai 1877, M. Carnot refusa son vote au ministère de Broglie-Fourton et fit partie des 363.

Réélu aux élections d'octobre dans la même circonscriptions, il battit de plus de 2000 voix le candidat officiel M. Benoist-Champy fils du président du tribunal de commerce de la Seine.

M. Carnot s'attacha surtout à l'étude des questions relatives aux travaux publics. Il fut l'auteur de divers projets très appréciés concernant la navigation et les chemins de fer.

En 1878, la commission du budget le nomma rapporteur du budget des travaux publics. Le 26 août, il était nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère des travaux public. Le titulaire du portefeuille de ce ministère était alors M. de Freycinet.

M. Sadi-Carnot conserva ses fonctions de sous-secrétaire d'Etat dans le cabinet Waddington et sous le ministère Freycinet qui lui succéda le 28 décembre 1879. Dans le cabinet Jules Ferry formé le 23 septembre 1880, M. Carnot devint ministre des travaux publics, poste qu'il conserva jusqu'à la chûte du cabinet J. Ferry qui se produisit le 10 novembre 1881.

Président de la gauche démocratique, M. Carnot fut nommé en 1884, vice-président de la Chambre des Députés.

A l'arrivée de M. Brisson au pouvoir, le 6 avril 1885, M. Sadi-Carnot reprit le portefeuille des travaux publiés, puis, peu après, il était nommé Ministre des finances en remplacement de M. Clamagéran.

Aux élections au scrutin de liste qui eurent lieu le 4 octobre 1885, M. Carnot était élu premier de la liste républicaine, dans la Côte-d'Or, par 55 833 voix sur 91.778 votants.

Dans le cabinet Freycinet nommé le 7 janvier 1886, M. Carnot fut de nouveau nommé ministre des finances.

Quand se produisit la crise présidentielle qui obligea M. Grévy de se démettre de ses fonctions M. Carnot que recommandaient à l'attention du Parlement, une grande dignité de caractère, et une probité scrupuleuse qui s'était affirmée dans des circonstances graves. M. Carnot fut élu président de la République au deuxième tour de scrutin par 616 voix contre 188 données au général Saussier.

Au début de sa carrière politique, M. Carnot avait épousé Mademoiselle Dupont-White, fille de l'économiste de ce nom. Quatre enfants sont nés de ce mariage.

⁂

On sait comment M. Carnot a compris son rôle de Président de la République depuis que ces hautes fonctions lui ont été confiées.

Voyageant beaucoup à travers la France, partout M. Carnot a laissé sur son passage le meilleur des souvenirs.

Sa bienveillance naturelle, sa simplicité, le tact dont il faisait preuve en toute circonstance, tout lui concilliait la sympathie générale. Nous nous souvenons encore comment dans le Pas-de-Calais, au cours de son voyage à travers le pays des mines, il conquit auprès des mineurs, par sa seule présence au milieu d'eux, une popularité qui prit en de certaines circonstances le caractère d'une ovation.

Son récent voyage à Lille est encore présent à la mémoire de tous nos concitoyens.

M. Carnot avait cette qualité, rare chez un chef d'Etat, de se faire des amis partout où il passait.

L'estime dont M. Carnot était entouré dans notre pays se répercutait au dehors et faisait du chef de l'Etat français un homme jouissant de la considération universelle.

Nous arrêterons là pour aujourd'hui cette page d'histoire contemporaine.

Ces courtes notes biographiques inspirées par la vérité ont du moins un avantage : c'est que chaque ligne est une sorte d'hommage rendu aux solides qualités de M. Carnot, à la noblesse du caractère et à la dignité de la vie de celui qui vient de mourir.

E. L.-B.

ASSASSINAT DE M. CARNOT A LYON

A dix heures du soir nous recevions par le téléphone avec une émotion facile à comprendre la dépêche suivante :

A neuf heures et quart, au sortir du banquet un individu de 18 à 20 ans, à l'aspect d'un jockey, coiffé d'une casquette grise s'est élancé vers le landau du Président de la République tenant dans sa main un paquet enveloppé d'un papier et de ce paquet frappa le Président.

Le contenu de ce paquet était sans doute un poignard. L'individu perça la ligne des agents cherchant à s'enfuir. Il fut appréhendé par un M. Gouthehl qui, le prenant pour un pick-pocket, le saisit au collet.

Deux dames ont vu l'assassin au moment où il frappait le Président. Cet individu avait l'air d'un vagabond. Un des témoins a déclaré que le poignard avait un manche en cuivre.

L'émotion autour du Palais de la Bourse est énorme.

Le Préfet du Rhône, après l'assassinat du Président, s'est adressé à la foule et a prononcé les paroles suivantes :

« Messieurs, le Président de la République vient d'être assassiné. Un individu, sous prétexte de lui remettre une pétition, l'a frappé d'un coup de poignard.

Après avoir reçu quelques soins au Palais du Commerce, le Président a été conduit à la Préfecture.

La nouvelle, connue aussitôt dans les différents quartiers de Lyon, produit une énorme émotion.

L'Hôtel-Dieu est assiégé. On croit que le Président y a été transporté, mais il est toujours à la Préfecture.

Les illuminations ont été immédiatement éteintes.

L'émotion

Cette nouvelle répandue aussitôt en ville grâce aux dépêches que nous avons affichées à la porte de notre hôtel, a causé un émoi considérable.

Nous avions été les premiers à apprendre l'attentat et plusieurs de nos confrères informés seulement par la rumeur publique, sont venus dans nos bureaux en demander confirmation.

Nous n'avons pu que leur communiquer les dépêches que le téléphone nous transmettait et que nous donnons dans leur ordre de réception.

A PARIS

De Paris, 10 heures 35

La nouvelle n'est pas encore connue de la population parisienne. Dans les milieux politiques, dans les rédactions de journaux, l'émotion est considérable.

A l'Elysée on dit ne pas avoir d'autres nouvelles que celle que nous avons reçue nous-même de Lyon et que nous vous avons communiquée aussitôt.

Un de nos collaborateurs s'est immédiatement rendu au Sénat où il a appris la nouvelle au secrétaire-général qui a immédiatement fait diligence pour prévenir le Président.

Au ministère de commerce, de l'instruction publique, des finances, des colonies, à la vice-présidence du conseil d'Etat, on notre collaborateur s'est immédiatement rendu on ne savait rien encore.

La plupart des ministres étaient absents.

ETAT DÉSESPÉRÉ

La *Paix* qui a toujours passé pour être l'agence de l'Elysée confirme la nouvelle de l'attentat et en annonce que l'état du Président de la République est désespéré.

Communications interrompues

Paris, minuit.

Les communications téléphoniques entre Lyon et Paris sont interrompues pour la nuit entière. Il faut avoir recours au télégraphe qui est assiégé.

Nous vous transmettrons par notre fil téléphonique les dépêches que nous recevrons.

Dépêche du Président du Conseil

Minuit 10.

M. Dupuy, président du Conseil, qui se trouve à Lyon au côté du Président de la République a adressé à M. Sainsère, directeur de son Cabinet la dépêche suivante :

« Lyon, 9 heures 45 soir.

» Le Président de la République a été frappé d'un coup de poignard dans le trajet de la Chambre de commerce au Grand-Théâtre. L'assassin a été arrêté aussitôt. Il tenait un placet d'une main et un poignard de l'autre. »

« Le Président a été transporté immédiatement à la Préfecture où il est entouré des sommités médicales de Lyon.

» Dans cette douloureuse épreuve le gouvernement associe la France à ses vœux pour le Président de la République. »

Cette dépêche a été immédiatement transmise à tous les préfets de France et d'Algérie.

Anxiété

Une foule considérable a envahi nos Bureaux et attend anxieuse dans un silence profond les détails de l'attentat et surtout les renseignements sur l'état de M. Carnot.

La consternation de cette foule témoigne de la profonde affection portée au Chef de l'Etat.

UN TRAIN SPECIAL pour Mme Carnot

Minuit 20.

Le général Borius qui accompagne le Président a adressé la dépêche suivante au directeur de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée.

Lyon, 9 heures 43.

« Tenez un train à la disposition immédiate de Madame Carnot. Le président est blessé.

LES DÉPÊCHES A L'ELYSÉE

L'Etat du Président

Minuit et demi.

M. le Colonel Courtès-Lapeyrat qui était de service à l'Elysée a reçu trois dépêches : la première annonçant simplement l'attentat.

La seconde faisant connaître que le foie est atteint et que l'hémorragie qui s'est déclarée rend la situation très grave.

La troisième enfin, envoyée à 10 heures 50, disant que l'hémorragie est arrêtée et que l'état du blessé laisse un léger espoir.

Leger espoir

Bien que cette dépêche ne soit pas très rassurante elle laisse cependant quelque espoir et elle est accueillie par le public qui se presse autour de nous aux cris de : Vive Carnot !

La blessure

Les docteurs ont fait les constatations suivantes :

Plaie de la face inférieure du foie, hémorrhagie collapsus.

L'archevêque de Lyon se tient dans une salle voisine, prêt à donner les secours de la religion si le Président le demande.

Convocation du Conseil des Ministres

Minuit 40.

M. Dupuy, président du Conseil a fait téléphoner par le préfet du Rhône à M. Sinoès directeur du cabinet de l'Intérieur qu'il arriverait demain matin. Le conseil des ministres est convoqué pour ce matin. Il se réunira dès que M. Dupuy sera arrivé.

M. Félix Faure, ministre de la marine, et M. Guérin, garde des sceaux, sont au ministère de l'intérieur.

Départ de Mme Carnot

Paris, une heure du matin.

Mme Carnot vient de partir pour Lyon par train spécial avec ses deux fils présents à Paris, MM. Ernest et François Carnot.

AU THÉATRE DE LYON

A 9 h. 45 une rumeur se répand au Grand-Théâtre où avait lieu une représentation de gala.

Un officier s'avance et réclame le régisseur. Le public se tourne de son côté car on est étonné de cet ordre. On crie : Qui a-t-il ?

— Il y a un malheur, répond l'officier.

— Quoi ?

— Je ne puis encore le dire.

De toutes parts on crie : Parlez ! Parlez !

L'émotion est à son comble.

A 9 heures 50 le Préfet du Rhône paraît dans la loge disposée pour recevoir le Président.

A sa vue, la joie revient sur tous les visages et les cris de : Vive Carnot ! sortent de toutes les bouches.

Le bruit venait de se répandre que le Président arrivait au Théâtre, mais le préfet très pâle lève les mains et fait signe qu'il veut parler ?

L'anxiété renaît alors et les spectateurs *comme paralysés attendent ce que le préfet va dire.*

« Messieurs, dit-il, le Président de la République vient d'être assassiné...

Cris d'horreur. A mort les assassins !

L'émotion est considérable.

Le Préfet continue :

« Place de la République, un misérable sous prétexte de remettre une pétition, l'a frappé d'un coup de poignard.

(Nouveaux cris d'horreur).

« Justice sera faite, Messieurs. (Cris : A mort le meurtrier !)

» Le Président est-il mort, demande-t-on au Préfet.

Non, répondit-il.

En présence de ce malheur la représentation est immédiatement interrompue.

Tout le monde se précipite en dehors pour aller aux nouvelles.

L'assassin est un italien

Lyon, minuit

L'assassin est d'origine italienne. Il se nomme Casério Santo. Il est âgé de vingt-deux ans.

C'est seulement ce matin qu'il est arrivé à Lyon, venant de Cette.

Il a déclaré qu'il ne parlerait que devant le jury.

Caserio est né à Monte-Viscorito, province de Milan. Il a résidé pendant les trois dernieres mois à Cette.

On a trouvé sur lui un carnet où l'on a relevé ce qui suit :

Ceserio Giovani, corso duca genova presso distinctissima famiglia degli Francisco.

UN restaurant italien saccagé

Dès que dans la population, on a connu la nationalité de l'assassin, des bandes nombreuses de manifestants se sont formées et ont parcouru les rues en criant : « A bas l'Italie ! »

Un restaurant italien situé rue de la République a été littéralement saccagé, et le patron n'a échappé à la colère de la foule que grâce à l'intervention de la police qui a dû charger.

La troupe protège le Consulat italien vers lequel les manifestants exaspérés voulaient se diriger.

LA MORT DU PRÉSIDENT

1 heure 15. — A minuit et demi le préfet du Rhône téléphone au ministère de l'Intérieur que l'état de M. Carnot est très grave mais non désespéré.

A peine un quart d'heure après une dernière communication officielle annonce que le Président de la République vient de rendre le dernier soupir.

Une morne désolation se manifeste parmi la foule en apprenant la mort de M. Carnot. En un instant les nombreuses personnes qui emplissent nos salles de rédaction se retirent consternées et silencieuses.

Communication officieuse

Paris, 3 heures, du matin.

La note officieuse communiquée à 2 heures à l'Elysée dit simplement que M. Carnot est mort à 12 h. 15.

Le Conseil des ministres sera lieu à 10 heures seulement. Les présidents du Sénat et de la Chambre n'assisteront pas et ils seront reçus seulement par M. Dupuy aussitôt celui-ci arrivé à Paris.

LA SUREXCITATION *de la population lyonnaise*

L'animation dans les rues est très grande.

La foule surexcitée à la nouvelle que le meurtrier était italien, continue à parcourir les rues en criant : A bas l'Italie !

Les établissements Cosatti sont saccagés.

La troupe charge pour dégager les rues. Les journaux font des éditions successives enlevées rapidement par la population.

Devant le consulat d'Italie

Une foule nombreuse arrive rue de la Barre où est situé le consulat d'Italie et cherche à enfoncer la porte de l'allée *aux cris de : A bas l'Italie ! Vive Carnot !* La foule est dans un état de fureur indescriptible.

Lyon, 1 heure 25.

Devant le Consulat, les manifestants augmentent en nombre. Il y a dix mille personnes. Des gendarmes à cheval arrivent. La foule crie vive l'armée ! A bas l'Italie. A bas Crispi ! A bas le consul Vasso ! A l'eau.

Les manifestants entonnent la *Marseillaise* qui monte dans l'air comme un lugubre cri de guerre.

Le drapeau italien est enlevé par le consul.

Lyon, 2 heures 36

La foule après avoir saccagé le café Isaac Casatti, se porte place Bellecour et brise les glaces du café Philippe Casatti. La police a dégagé les abords du consulat d'Italie. La foule s'éloigne en criant : Vive la France ! Vive l'armée ! A bas l'Italie !

LA FOULE *MET LE FEU* à un Restaurant Italien

2 heures 50

A deux heures, la foule envahit le restaurant italien Cavotti, rue de la République, brise tout et met le feu à l'immeuble.

La lueur de l'incendie excite encore la colère du peuple.

Les cris, les vociférations retentissent de tous côtés.

Les pompiers arrivent avec une pompe à vapeur mais ne peuvent se frayer passage. On veut dételer les chevaux.

La cavalerie cherche à les dégager. Des charges sont faites et la foule est bousculée. Néanmoins les cris de : Vive l'armée ! se mêlent à ceux de : « A bas l'Italie ! »

3 heures.

Il y 20,000 personnes autour de l'incendie qu'on empêche de combattre. Ce n'est plus de l'exaspération c'est de la furie.

Toute la garnison est sur pied. On sonne la générale dans les casernes.

Les charges de cavalerie continuent.

Un drapeau tricolore apparaît. On l'acclame avec frénésie.

La Marseillaise retentit chantée par des milliers de poitrines.

Le général gouverneur de Lyon se tient en permanence à l'Hôtel-de-Ville.

On craint des désordres plus graves encore.

CONVOCATION DE L'Assemblée Nationale

M. Challemel-Lacour, président du Sénat et M. Casimir-Périer, président de la Chambre sont convoqués au Conseil des ministres qui aura lieu demain matin au ministère de l'intérieur sous la présidence de M. Dupuy.

En vertu de la constitution, le Conseil des Ministres remplit les fonctions du pouvoir exécutif.

Le Président du Sénat va convoquer l'Assemblée nationale à Versailles pour élire le successeur de M. Carnot.

UN VICAIRE ASSASSIN

L'abbé Deuscs, comparaîtra le 9 juillet prochain devant la Cour d'assises de la Mayenne.

Malgré toutes les preuves relevées par l'ac-